

Il est repris par toute la presse nationale. L'émission *Les grandes gueules* sur RMC en a même fait l'objet de l'un de ses débats. Six jours après son passage compliqué sur France 2 en tant que contradicteur de Benoît Hamon, le maire de Montpellier et président de la métropole porte plainte contre la socialiste Laura Slimani, porte-parole du candidat à la présidentielle. Le motif ? « Injure raciale, injure en raison du sexe, provocation à la discrimination en raison de la race et provocation à la haine en raison du sexe » pour un tweet qu'a rédigé celle qui est aussi chargée de l'égalité homme-femme au sein de l'équipe de campagne de l'ancien ministre. 140 signes pour commenter la prestation télévisée de Philippe Saurel, jeudi dernier, mais qui ne passent pas chez le supporter d'Emmanuel Macron.

SFR 4G 19:51
Laura Slimani
5 634 Tweets

- Tweets
- Média
- J'aime

#LemissionPolitique

← ↻ 30 ❤️ 19



Laura Slimani @LauraSlimani 6j

Je sais pas vous mais moi je m'en passe bien du soutien de Saurel : 1 autre vieux mal blanc libéral en moins.
#LEmissionPolitique
#Hamon2017

← ↻ 66 ❤️ 55



Laura Slimani @LauraSlimani 6j

Choquée par les propos de Saurel sur les activités periscolaires qui représentent une immense richesse pour les enfants à Rouen. #Hamon2017

← ↻ 13 ❤️ 8



Laura Slimani @LauraSlimani 6j

«Les perturbateurs endocriniens

- Accueil
- Notifications 2
- Messages
- Moi

Pas question de juger la pertinence de cette démarche fortement médiatisée. Le d'Oc prend de la distance avec l'actualité immédiate pour se replonger sur différentes annonces de plaintes par Philippe Saurel. Car l'opération « Slimani » n'est pas nouvelle. En trois ans, le maire de Montpellier a communiqué sur au moins cinq plaintes. Certaines ont été retirées, d'autres n'ont jamais été déposées quand la plupart n'ont jamais abouti. Mais quand est-ce que Philippe Saurel convoquera la presse pour présenter les résultats de ses actions en justice ?

Février 2014 : Effraction de sa voiture et vol d'objets personnels

Dans la dernière ligne droite de la campagne des municipales, le dissident socialiste organise une conférence de presse pour annoncer qu'il a déposé une plainte au commissariat central de Montpellier concernant l'effraction de son véhicule. « Ils ont défoncé les portières, cassé la vitre du passager et volé les badges donnant accès à la mairie, au conseil général et à ma résidence personnelle, ainsi que des tracts et des courriers personnels », déclarait alors l'ex adjoint d'Hélène Mandroux. Pour lui, c'est évident, cet incident serait étroitement lié avec ses ambitions politiques. « On a dépassé le stade des intimidations verbales », déplore-t-il à l'époque. Ni la justice, ni Philippe Saurel n'ont communiqué sur les suites de cette affaire.

Août 2014 : attaque en justice *Libération* avant de... retirer la plainte

Deux homicides sur fond de trafic de drogue, dans le quartier populaire du Lemasson, viennent pourrir la rentrée de Philippe Saurel. « Je n'ai pas envie que Montpellier ressemble à Chicago », peste-t-il alors en conférence de presse. De quoi faire réagir Bernard Cazeneuve, ministre de l'Intérieur à l'époque, qui appelle le maire à « éviter tout à la fois l'outrance et la polémique ». Le patron de la Place Georges-Frêche en quête de nouveaux policiers nationaux auprès du gouvernement aurait-il fait les frais d'un excès de communication ? En tout cas, le quotidien *Libération* s'amuse de cette séquence et titre un article [Cazeneuve balaye Al Capone](#), assimilant ainsi Philippe Saurel au gangster mafieux de Chicago. Pour le maire de Montpellier, pas question de transiger. L'édile porte plainte contre le journal pour diffamation. Problème : l' élu ne savait pas que c'était une stagiaire qui avait réalisé l'article. Cinq mois plus tard, lors des vœux à la presse, Philippe Saurel joue la carte de la réconciliation avec la profession et officialise le retrait de sa plainte contre *Libé*.

Novembre 2015 : annonce sur Twitter qu'il porte plainte pour diffamation contre un journaliste de France 3

En chute libre dans les enquêtes d'opinion, Philippe Saurel, tête de liste Citoyens du midi, commande un sondage qui le situe à 9,9% au premier tour des élections régionales. Ainsi, les chiffres qu'il révèle à la presse le place confortablement en quatrième position, devançant la liste de Gérard Onesta (EELV - 6,6%). Mais voilà que le maire de Montpellier se fait rattraper par la patrouille médiatique. Un article paru sur le blog politique de France 3 Midi-Pyrénées, réalisé par le journaliste Laurent Dubois et intitulé [Le vrai-faux sondage de Philippe Saurel](#) met le feu aux poudres. « C'est un drôle de sondage. Aucun détail sur l'échantillon et la méthode. D'après un vrai sondeur : méfiance absolue, c'est ubuesque (...) L'étude a été réalisée par Elysées Consulting. Problème : le sondeur est totalement inconnu », peut-on lire dans la publication. La réaction du maire de Montpellier est imminente : sur twitter, il annonce publiquement une citation devant le tribunal correctionnel pour diffamation. En vain...

●●○○○ SFR 4G

16:05



Tweet

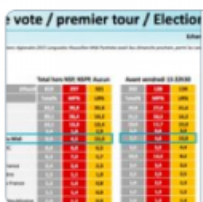


saurel philippe

@saurel2014

Citation dvt le tribunal correctionnel pr diffamation dès demain pour:

[@laurentdub](#): Vrai-faux sondage de Ph Saurel [france3-regions.blog.francetvinfo.fr/midi-pyrenees-...](#)"



Le « vrai-faux » sondage de Philippe Saurel [france3-regions.blog.francetvi...](#)

18/11/2015 22:48

78 RETWEETS 34 J'AIME

Répondre à saurel philippe, Laurent Dubois



Accueil



Notifications



Messages



Moi

« Ca a circulé sur les réseaux sociaux, c'était relayé par son équipe mais je n'ai jamais reçu de courrier à ce sujet », se souvient aujourd'hui Laurent Dubois contacté par Le d'Oc. Un mois après le psychodrame, Philippe Saurel a terminé [les régionales en récoltant 5% des suffrages](#), laissant devant lui Gérard Onesta, fort de ses 10,3%, fusionner avec la liste socialiste de Carole Delga.

Mai 2016 : saisie du Procureur de la République concernant les propos à caractères antisémites de Djamel Boumaaz sur son compte Twitter. Le conseiller municipal contre-attaque en diffamation car il s'agissait d'un compte usurpé.

Quelques jours après le démâtage du drapeau LGBT au pied de l'Hôtel de Ville de Montpellier par Djamel Boumaaz, conseiller municipal d'opposition, Philippe Saurel [communique à la presse](#) qu'il « saisit le Procureur de la République concernant les propos à caractère antisémites » de l'élu ex membre du groupe Front national « sur son compte Twitter ». Pourtant, le matin même, Midi Libre relatait la naissance d'un faux compte Twitter au nom de Djamel Boumaaz. Ce dernier décide alors de porter plainte contre Philippe Saurel pour diffamation. Aujourd'hui, cette fois-ci depuis son véritable compte né il y a quelques jours à peine, Djamel Boumaaz fustige l'édile montpelliérain. [Une occasion pour lui d'emboîter le pas de Laura Slimani.](#)

« A chaque élection, M. Saurel attaque tout le monde pour se donner une place dans la symphonie électorale. Comme cette jeune socialiste par rapport à des propos que j'ai trouvés plutôt light et plutôt amusants », se justifie-t-il sur midilibre.fr . Quant au risque d'une procédure en diffamation contre lui, l'élu ne tremble pas : « Je sortirai mon Petit Robert, et je dirai voilà le sens politique de mon tweet ».

Philippe Saurel se lancera-t-il dans une nouvelle procédure judiciaire ? A l'heure où Le d'Oc boucle cet article, le maire de Montpellier n'a pas réagi. Pas encore...

Septembre 2016 : des jeunes interpellés par la Police car soupçonnés d'avoir commis un viol à Las rébès. Philippe Saurel... porte plainte.

Le 1^{er} septembre, le maire de Montpellier découvre dans Midi Libre que [quatre jeunes ont été interpellés](#) par les forces de l'ordre. Ils sont soupçonnés d'avoir violé une jeune femme invalide sur Las rébès, site occupé par des opposants à la construction de nouveaux logements sociaux. La Police fait donc son travail pour des faits antérieurs d'une semaine aux révélations de la presse. Le matin même, Philippe Saurel annonce une conférence de presse sur le sujet. Pendant celle-ci, il déclare son « intention de porter plainte » puis évoque la situation sur le terrain, propriété d'ACM. « Ce fait nouveau gravissime est inacceptable. Je le dénonce en tant que propriétaire des lieux et Maire de la Ville. Il vient s'ajouter à d'autres malversations qui menacent la sécurité du quartier et que 70 habitants ont listés dans une pétition. C'est pourquoi, pour mettre fin à tous ces incidents et éviter tout autre accident, je demande que les forces de l'ordre évacuent au plus vite la ZAD Las Rébès », explique Philippe Saurel. Certes, pour les occupants de la colline, située au cœur du quartier des Cévènes, la situation n'était plus tenable. Mais à ce jour, il n'a pas été prouvé qu'un seul zadiste était responsable du viol pour lequel quatre autres jeunes ont été [mis en examen](#).

Benjamin Téoule

